

PLANTE TON SLIP

—
POUR DÉCOUVRIR
LA VIE CACHÉE DES SOLS





Découvrez la vie du sol... avec un slip !

Pour observer la biodiversité sous terre, l'ADEME vous propose... de planter un slip! Après deux mois, vous pourrez le déplanter et découvrir ce qu'il en reste. Les trous formés sont des signes du travail des petits organismes peuplant nos sols.



Pourquoi s'intéresser à la vie des sols ?

Le sol est un patrimoine naturel fragile qui participe à la régulation du cycle de l'eau et du climat. Il est le socle de la vie, de notre alimentation, d'une partie de nos médicaments...

Plus il y a d'organismes vivants (vers de terre, bactéries, champignons...), plus le sol est riche, se renouvelle rapidement et permet à la végétation de pousser.

Cependant à cause des pollutions, de l'imperméabilisation et de l'érosion, les sols s'appauvrissent et se dégradent.

Un défi pour connaître l'état de votre sol

L'opération « Plante ton slip » vous aide à observer la vie du sol près de chez vous. Pour relever le défi, rien de plus simple. Munissez-vous d'un slip ou d'un autre tissu en coton, puis suivez le guide !

Mode d'emploi

Le jour J : plantez votre slip

Idéalement après les grands froids (à partir de fin mars)

- **Creusez un trou** d'environ 15 centimètres de profondeur.
- **Placez-y à plat le slip blanc 100% coton** (idéalement bio). Le slip sera de préférence non coloré et usagé. Vous pouvez planter un autre tissu en coton blanc mais il est possible qu'il se dégrade en intégralité : s'il possède un élastique (non dégradable), il sera plus facile de le retrouver.
- **Rebouchez le trou en marquant l'emplacement** avec un tuteur par exemple, pour le retrouver facilement.

2 mois plus tard : déterrez-le...

Procédez délicatement, rincez-le à l'eau claire, puis laissez-le sécher.

...et prenez une photo !

Postez-la sur la carte partagée sur link.sumwhere.co/to/plantetonslip

Vous pouvez aussi communiquer sur les réseaux sociaux avec le hashtag #plantetonslip.



Que se passe-t-il sous terre ?



Les petits animaux du sol mangent le tissu en coton et le découpent en petits morceaux.

Lors de leur digestion, ils transforment cette matière organique et rejettent des excréments.

Au tour des bactéries et champignons microscopiques de dégrader ces excréments! Ils absorbent les petites molécules et libèrent des enzymes pour découper celles qui sont trop importantes.

Si le tissu est décomposé entièrement ou en partie, votre sol est vivant ! Continuez à le nourrir et le protéger.



300 à 500 ans
c'est le temps nécessaire pour former 1 cm de sol

+25% des espèces de la planète vivent dans les sols

95% des aliments viennent des sols

Végétation

Elle abrite plantes et animaux vivants.

Humus/litière

Issu de la décomposition de matières organiques accumulées à la surface, il rend au sol des nutriments pour les végétaux.

Couche arable

Elle est formée d'un mélange riche en humus et minéraux.

Sous-sol

On y trouve peu de trace de vie, sa nature (ou sa composition) influence les propriétés du sol.

Roche mère



Infos pratiques

Partagez l'opération

#plantetonslip



Pour aller plus loin

Rendez-vous sur www.mtaterre.fr

Pour poser vos questions : plantetonslip@ademe.fr

Et pour en savoir plus sur les sciences participatives et participer à d'autres actions :

<https://sciencesparticipatives.inra.fr>

www.open-sciences-participatives.org

Quelques précautions à prendre...

Pour participer, respectez les propriétés privées et les espaces publics en demandant l'autorisation de planter au propriétaire ou à la collectivité.

L'ADEME décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes.

Un slip enterré ne doit jamais être laissé dans la terre : n'oubliez pas de le déplanter.

L'ADEME à vos côtés

À l'ADEME nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources.

Nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

